

Date de génération de ce justificatif : 15/05/2025

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

EPICURE- Constitution de société

Référence : L020183

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 30 juin 2023 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature à ST THURIAU du 27/06/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile. Dénomination sociale : EPICURE. Siège social : 4 Impasse des Albatros 56300 ST THURIAU. Objet social : gestion de patrimoine, et plus particulièrement la détention, l'acquisition et la gestion d'un portefeuille d'actifs, de créances, de valeurs mobilières, de placements financiers et autres instruments financiers, tels que les contrats de capitalisation, et autres produits financiers portant intérêts, réalisation de toutes opérations immobilières et financières, emploi de fonds et valeurs, prise de participation directe ou indirecte dans toutes entreprises, emprunt de tous fonds nécessaires à cet objet et mise en place de toutes suretés réelles ou autres garanties nécessaires, Se rendre et constituer caution solidaire et hypothécaire des associés envers tous organismes bancaires ou financiers, pour toutes opérations. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 745968€, constitué à concurrence de 100€ au moyen d'apports en numéraire et à concurrence de 745868€ par apport de titres. Gérance : Antony MOISAN demeurant 4 Impasse des Albatros 56300 ST THURIAU. Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant. Agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales. Immatriculation de la Société au RCS de LORIENT.
Pour avis. La Gérance.

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

[Consulter cette annonce en ligne](#)